

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 janvier 2022

ADOPTION - (N° 4607)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL59

présenté par
Mme Limon, rapporteure

ARTICLE 10

Après le mot :

« alinéa, »,

rédigier ainsi la fin de l'alinéa 5 :

« les mots : « après avis » sont remplacés par les mots : « sur avis conforme » ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.